



# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon (CSSM)

6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon  
Site [www.sauvegarde-sitemeudon.com](http://www.sauvegarde-sitemeudon.com)  
Mail : [sites.meudon@orange.fr](mailto:sites.meudon@orange.fr)



Compte rendu de la réunion publique organisée par le CSSM

## Les enjeux du patrimoine à Meudon

14 janvier 2026, 19h30-22h00, Centre René Leduc



Denis Larghero, invité



Christian Mitjavile, Président du CSSM



Denis Maréchal, invité

La réunion publique a mobilisé de nombreux Meudonnais puisqu'elle a rassemblé environ 180 personnes. En cette période prélectorale, deux invités, candidats aux élections municipales, ont bien voulu participer aux débats : M. Denis Larghero et M. Denis Maréchal.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Deux thèmes ont été développés : *La Vallée de la Seine* et *L'avenir des terrains de l'ONERA* :

- Le premier thème comprenait trois parties : 1) la présentation par le CSSM de diapositives concernant l'Île Seguin, les coteaux, la colline Rodin et la construction immobilière massive à Bellevue, 2) la réponse des deux invités à des questions, 3) un débat avec le public.
- Le second thème était construit sur le même modèle en trois parties.

Cette structure a permis de privilégier au maximum les interventions des invités et les débats avec les participants.

## Première partie : La Vallée de la Seine

L'exposé préliminaire, sous forme de 15 diapositives présentées et commentées par le CSSM, est consultable sur le site Internet du CSSM.

### Rappel de la position du CSSM concernant la colline Rodin :

- *Ouvrir au public les galeries préservées comme promis depuis longtemps.*
- *Préserver la colline Rodin de toute construction qui pourrait entraver les vues actuelles vers et depuis cette colline.*
- *Limiter la densification sur les hauteurs de la colline.*

### Rappel de la position du CSSM concernant Bellevue :

- *Créer un cheminement public entre la rue Marcel Allégot, la rue Basse-de-la-Terrasse et le chemin les Lacets.*
- *Valoriser l'hôtel de Bellevue par le réaménagement de la place Aristide Briand avec un accès public sur la terrasse de cet hôtel offrant ainsi différents cheminements et des vues sur Paris.*
- *Étudier une solution permettant de maintenir le marché dans son lieu actuel, rue Wacquant, en l'améliorant.*

### Colline Rodin - questions posées aux invités :

1. Sur la colline : quid du projet immobilier prévu en bordure du musée Rodin par la Métropole Grand Paris (24 500 m<sup>2</sup> de logements haut de gamme sur une surface de 2,66 hectares) ? Quels sont les risques de dégradation de ce site patrimonial ? Quel est le rôle de la commune ?
2. Sous la colline : quid de l'ouverture au public des plus belles galeries de la carrière Arnaudet, comme promis par la ville ?

### Principales Interventions des participants lors des débats :

- Meudon possède de très belles carrières et beaucoup de solutions ont été proposées pour les mettre en valeur (activités pédagogiques, culturelles). Quelles sont les intentions de la ville ?
- Pourquoi vouloir encore construire des logements sur la colline Rodin alors que ceux de l'ensemble immobilier de Bellevue/ CNRS se vendent difficilement ?
- Il faut préserver le plus possible les espaces verts car les forêts d'Île-de-France sont en train de basculer passant d'un statut d'absorbeur à émetteur de gaz carbonique.
- Une bétonisation sur une surface de 2,66 hectares est alarmante ; il faut absolument préserver toutes les vues actuelles depuis le belvédère.

### Réponse M. Larghero :

- Il est interdit de construire sur les carrières.

- Sur les parties constructibles, les vues depuis la colline, inscrites dans le PLUI, doivent être préservées entre notamment le musée Rodin et l'île Seguin.
- Les constructions seront soumises à l'avis du Plan de prévention des risques de mouvements de terrain (PPRMT). Du ressort de l'État (IGC /Inspection Générale des Carrières), il n'est pas encore connu. Sa première version devrait être rendue publique en été 2026 ; elle sera suivie d'une enquête publique concernant le projet de construction ; puis en décembre 2026, le PPRMT sera adopté/validé selon les constructions prévues.
- Des parcours seront déterminés pour la visite des galeries préservées qui s'étendent sur environ 4,5 km, les plus intéressants étant les plus basses (R-2).

Réponse M. Maréchal :

En préalable, M. Maréchal regrette qu'un manque de transparence et de concertation notamment pour les gros projets de la ville empêche leur déploiement dans de meilleures conditions.

- Le site exceptionnel de la colline impose la vigilance. Le projet de construction de la Métropole du Grand Paris est énorme. Il faut conserver la partie arborée en laissant le maximum d'espaces naturels sur la colline et préserver également les vues et les espaces les plus élevés.
- Il existe en France de nombreuses carrières (Champagne, Bourgogne) dont les galeries sont valorisées et visitables. Cependant à Meudon, il convient de tenir compte du principe de précaution.

#### **Bellevue - questions posées aux invités :**

1. Quelle est la garantie de la mise en valeur de la terrasse de l'Hôtel de Bellevue et des cheminements ? Quel est le planning ?
2. Quelle protection est prévue pour conserver le caractère commercial et semi piéton de la rue Wacquant ; quels sont les projets pour le marché ?

Réponse de M. Larghero :

- La ville est à l'initiative de l'ouverture des espaces autour du CNRS car elle souhaite des vues sur la Seine ; elles n'existaient pas avant le projet.
- La ville est maintenant propriétaire de la parcelle Wacquant.
- Elle souhaite traiter le mur aveugle : il convient de remplir cette dent creuse par le marché qui n'est plus de toute première jeunesse. Il sera déplacé pour lui donner une centralité. Son accès se fera par la rue Allégot et par la place publique Aristide Briand qui sera agrandie car les grilles de l'hôtel de Bellevue seront déplacées pour permettre notamment l'accès au futur marché et au cheminement.
- Le CNRS n'a pas l'intention de construire sur sa parcelle ; il prévoit de restituer des espaces autour de l'hôtel. Le projet CNRS comprend la restitution de l'espace et des vues sur la Seine ; c'est acquis au niveau du principe. Une coopération avec le CSSM a été établie sur ce sujet.

Réponse de M. Maréchal :

- M. Maréchal indique que n'ayant pas accès aux dossiers détenus par les services municipaux, il lui sera difficile de répondre précisément aux sujets traités.
- Maintenant que la construction de l'ensemble immobilier s'impose, on ne peut revenir en arrière. Les logements ne sont pas tous vendus car leur prix est élevé. On peut regretter que seuls 10% des 200 logements construits soient des logements sociaux.
- Pour préserver les vues, il faut travailler sur un projet équilibré et sur un cheminement.

- Pour le marché, une alternative est possible : ne pas le déplacer, ne pas tuer les commerces de la rue Wacquant, tenir compte de l'activité du « village » de Bellevue. Ce projet de déplacement du marché doit se faire dans la concertation et la transparence.

## Deuxième partie de la réunion : l'ONERA

L'exposé préliminaire, sous forme de 16 diapositives présentées et commentées par le CSSM, est consultable sur le site Internet du CSSM

### Rappel de la position du CSSM :

- *Préserver au maximum le site forestier actuel, en partie dans la forêt, ainsi que sa nature diversifiée et son histoire.*
- *Préserver la Grande Perspective (bordure est).*
- *Refuser la bétonisation et de l'édification d'un nouveau quartier non compatible avec les équipements existants.*
- *Construire des logements ou des installations d'activités économiques ou culturelles dans les limites de la volumétrie des bâtiments existants.*
- *Reprendre une vraie concertation sur le projet.*

### **Les terrains de l'ONERA : questions posées aux invités :**

1. Quel est votre avis sur le projet proposé par GPA et les problèmes qu'il soulève (densité et hauteurs excessives, atteinte à une zone naturelle, atteinte au paysage, 700 à 800 véhicules supplémentaires dans un quartier saturé) ?
2. Compte tenu des caractéristiques exceptionnelles de ce site, quelle vision de son évolution serait selon vous la plus en adéquation avec les attentes des Meudonnais ?
3. Que comptez-vous faire concrètement pour que la ville, le maire, les Meudonnais et leurs associations soient enfin associés au projet ?

Réponse M. Maréchal :

M. Maréchal indique qu'il a signé la pétition du CSSM (*NON au projet de ZAC*)<sup>1</sup>. La surface entre Meudon et Meudon-la-Forêt, située au bord de la Grande Perspective est exceptionnelle. Le projet immobilier, dont les enjeux sont très importants, est en gestation et n'est pas encore mûr. Il s'agit pour la ville d'un projet structurant qui nécessite transparence et consultation pour parvenir à un consensus avec les citoyens. On ne peut absorber plus quant aux flux de circulation. La ville doit peser sur la gouvernance du projet et le fait que la ville n'ait pas signé le protocole de partenariat avec GPSO et GPA la fragilise.

La concertation est fondamentale, tous les moyens et toutes les ressources doivent être utilisées (citoyens, urbanistes-conseils, etc.). Il faut communiquer plus souvent afin de réussir le mieux possible l'aménagement de cette zone unique à Meudon.

Réponse M. Larghero :

- L'État a refusé de signer un protocole, adopté en Conseil municipal, dans lequel la ville imposait un droit de veto. La raison de ce refus est que l'ONERA, souhaitant valoriser son terrain pour financer son déménagement et ses installations à Palaiseau, l'État voulait lier la ville à son objectif de vente ; les 600 logements auraient permis de payer le

---

<sup>1</sup> Note du CSSM. Pour signer la pétition, cliquer sur : <https://c.org/S8c42qC6GR>

déménagement de l'ONERA. Toute négociation de la part de la ville sur le nombre de logements devenait ainsi impossible.

- La ville s'oppose à la construction de 600 logements (« c'est dit et écrit ») ; elle souhaite une réduction drastique du nombre de logements.
- Elle a fait adopter un gel des règles de construction sur l'ensemble du périmètre jusqu'à 2030. Toute construction est interdite pendant 5 ans sans l'accord de la ville ; ce délai permettra de trouver un projet moins impactant pour le site et pour la vie du quartier.
- Une étude a été lancée par la ville, sous l'égide de GPSO, sur les impacts produits par un lotissement sur le quartier et les abords de l'ONERA (Hangar Y, Observatoire, etc.) concernant notamment la circulation (flux, sens uniques, transports en commun, etc.).
- La ville souhaite que soit privilégié un accès à l'espace de l'ONERA par l'avenue de Trivaux. Pour le moment aucun projet n'est arrêté.
- La ville cherche également des options autres que la construction de logements comme l'installation d'activités économiques ou culturelles.
- Il convient de rappeler que l'ONERA est un terrain appartenant à l'État : on peut toujours craindre la décision d'une opération d'intérêt national, qui ne serait pas consensuelle.
- Il n'existe pas de décision à court terme concernant le sort de la Grande Soufflerie ; elle n'a pas été attribuée à un opérateur. Les capacités de financement (80 à 120 M d'euros estimés pour sa rénovation) sont difficiles à réunir. De plus, son état de délabrement physique devient préoccupant et inquiétant.
- La Grande Soufflerie (GS) est classée sur l'ensemble de son périmètre. Un débat s'impose : doit-elle être conservée dans son entièreté ?
- A la demande de la ville, la GS n'entre pas dans le bilan de l'aménagement de l'opération immobilière.
- Secteur de Sainte Marie dans le périmètre de l'ONERA : il n'y aura pas de projet de construction sur des surfaces non imperméabilisées.
- La ville demandera une reprise de concertation.
- Elle a demandé à la préfecture la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Le précédent sous-préfet a répondu par la négative. Le nouveau préfet doit se prononcer ; les Meudonnais seront tenus au courant de sa réponse.
- L'étude d'impact menée par la ville avec GPSO, « à côté de GPA » qui mène ses propres études, sera le support d'une concertation avec les Meudonnais et permettra aussi un dialogue avec GPA. Elle donnera donc l'occasion de nouvelles rencontres et d'échanges.

M. Narivelo Randrianarisoa candidat aux élections municipales (liste Insoumis, Communistes et Radicaux de gauche) a indiqué que son groupe est opposé à toute construction de logements sur la zone de l'ONERA alors que la ville n'a pas de politique de logements sociaux.

Les débats se sont poursuivis avec le public et la réunion s'est terminée à 22h30.

Le CSSM a apprécié le dialogue qui s'est déroulé dans un climat constructif et courtois, les informations nouvelles qui ont été apportées par M. Larghero et l'intérêt de toutes les interventions.

Enfin, le CSSM remercie chaleureusement les deux invités, MM. Larghero et Maréchal, pour leur disponibilité et leur franchise sans lesquels la réunion n'aurait pas pu avoir lieu.

# Commentaires du CSSM

Le CSSM a pris acte des positions de M. Larghero et des informations nouvelles apportées. Il s'interroge toutefois sur plusieurs points qui mériteraient d'être précisés.

## **Colline Rodin :**

- Quand la ville proposera-t-elle un aménagement et un parcours pour une ouverture au public afin de mettre en valeur les galeries de la carrière Arnaudet ?
- Concernant l'urbanisation de la colline, la ville proposera-t-elle une concertation pour sa mise en valeur ?

## **Bellevue :**

- Pourquoi déplacer le marché ?
- Ce déplacement n'entraîne-t-il pas d'importantes dépenses, bien supérieures à une amélioration du marché actuel ?
- Est-ce raisonnable de remplacer le marché par la construction de logements qui donneront sur les voies ferrées et réduiront amplement l'ensoleillement de la rue Wacquant et le caractère villageois de cette rue ?

## **ONERA :**

Le CSSM salue l'initiative d'une étude menée sous l'égide de GPSO, concernant l'intégration du projet dans le quartier et la ville. Toutefois des questions demeurent :

- GPA n'a-t-il pas déjà entrepris une telle étude ? Est-ce une étude parallèle ?
- Quelle est la définition de cette nouvelle étude ?
- Une concertation est-elle prévue avec les Meudonnais ?

## **Grande Soufflerie (GS) :**

- L'ONERA, propriétaire de ce bâtiment classé, construit pour les besoins de ses prédécesseurs, est juridiquement responsable de son entretien et de sa mise à niveau. L'ONERA a failli dans sa responsabilité. Pourquoi faire payer la rénovation de la GS par d'autres opérateurs et non par l'ONERA qui l'a négligée ?
- Existe-t-il une date butoir pour la reprise de la GS ?
- Que se passera-t-il si aucun repreneur n'est retenu ?
- Comment est-il possible que la restauration/ reprise de la GS n'entre pas dans le bilan financier de l'opération d'aménagement ?

## **Permis de construire :**

Le "gel" évoqué par M. Larghero repose sur l'instauration par le PLUi de 2024 d'un « périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global » (PAPAG), procédure qui interdit toute construction nouvelle pendant une durée maximale et non renouvelable de 5 ans.

Aucun permis de construire ne pourra donc être accordé avant 2030. Mais pendant la durée de ce "gel", le processus de création de la ZAC devrait pouvoir suivre son cours. L'impact du "gel" concernera en fait le passage à l'opérationnel avec un décalage du démarrage des travaux qui risque d'être tout au plus de deux ans par rapport au planning initialement annoncé de la ZAC.

Ce report est bien sûr appréciable car il offre un délai supplémentaire pour tenter de redéfinir le projet d'aménagement mais il n'est pas suffisant pour permettre à lui seul de modifier de manière significative le rapport de force entre les parties prenantes. D'autres actions restent donc à envisager pour faire entendre la voix des Meudonnais.

Plus généralement :

- M. Larghero est-il d'accord avec les observations critiques émises par le CSSM lors de sa présentation (densité et hauteur excessives des bâtiments, saturation du quartier, etc.) ?
- La période du « gel » sera-t-elle utilisée par la ville pour une concertation citoyenne sur l'avenir de l'ONERA ?
- Quel pouvoir concret reste-t-il à la ville pour influencer/ modifier le projet ?
- Serait-il possible d'envisager un projet sans GPA afin de rebattre les cartes ?